

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 633 DU 4 MAI 1966 :

n° 633

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 mai 1966

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro

1 juin 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Ouaberi Mohamed, matricule 2685, de la 4 Compagnie de Milice à Damerdijog, arrivant en fin de contrat le 29 avril 1966 et ne désirant pas rengager, est rayé des contrôles du corps le 30 avril 1966.